

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

17/09/2026

AFFICHEE LE :

17/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 31

VOTANTS : 33

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
DÉLIBÉRATION**

25 septembre 2026

L’an deux mil vingt six, le 23 septembre, à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Bertrand HAVARD, Sandrine VAUDREVILLE, Alexia ATCHIRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTIL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Julie-Anne BIZET, Stéphane DUPONT, Marine THOMAS, André VROMET, Laurence FILOCHE-GARNIER, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Philippe BOMBLED

ABSENTS :

PROCURATIONS : Clément HUYGHE à Bérengère DAUVIN, Murielle DUVET à Joël JEANNE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

TABLEAU DES EMPLOIS**DELIBERATION N° DELIB-2026-112****RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT**

Le conseil municipal détermine par délibération les postes permanents nécessaires au bon fonctionnement des services. Le tableau des emplois est le document qui recense et décrit l’ensemble de ces emplois, qu’ils soient à temps complet ou non complet. Il fait régulièrement l’objet d’actualisations et de modifications selon l’évolution des besoins des services.

Espace municipal de prévention santé et direction de la vie citoyenne et institutionnelle

Par délibération du 27 mars 2024, le conseil municipal a créé un poste d'agent d'accueil à l'espace municipal de prévention santé, à 17h50 hebdomadaires. L'agente recrutée sur ce poste recherchait un complément de temps de travail. Ce fut l'occasion de lui proposer d'assurer le remplacement d'une absence de longue durée au sein de la direction de la vie citoyenne et institutionnelle. Après deux ans d'observation, au regard du succès du service Prévention santé et de l'évolution de la situation administrative de l'agente remplacée, il est proposé de modifier le poste concerné (n°372) afin de stabiliser la situation de l'agente contractuelle et des services d'affectation.

Animation

Une agente titulaire partie en disponibilité pour convenances personnelles a formulé une demande de réintégration dans les effectifs. Il est proposé de créer un poste d'animateur pour répondre aux conditions réglementaires de réintégration.

Vu le code général de la fonction publique, dont son article L.313-1,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Considérant la présentation en comité social territorial du 27 août 2026,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE MODIFIER** le poste suivant à compter du 1^{er} octobre 2026 :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
372	Prévention santé	Agent d'accueil et d'orientation	AVANT : 17h30/35h NOUVEAU : 35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints administratifs

- **DE CRÉER** le poste suivant :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
472	DEEJ - Enfance	Animateur enfance	35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints d'animation

- **D'AUTORISER** Madame la maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	33	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET